

Madame Jeanine KERISIT

A l'attention de Monsieur Paul Galan - commissaire enquêteur.

objet : déclassement de la parcelle YN48 (rue de Cornouaille).

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je me permets de vous exprimer mes préoccupations quant au déclassement de la parcelle YN48 en zone N (naturelle).

Ce changement a un impact sur la valeur du terrain qui devient inconstructible.

Ce projet me semble incohérent au vu de l'aménagement de la zone 1 AV hb comprenant les parcelles YN48, YN198 et YN196. D'autre part les zones YN196 et 198 sont déjà construites.

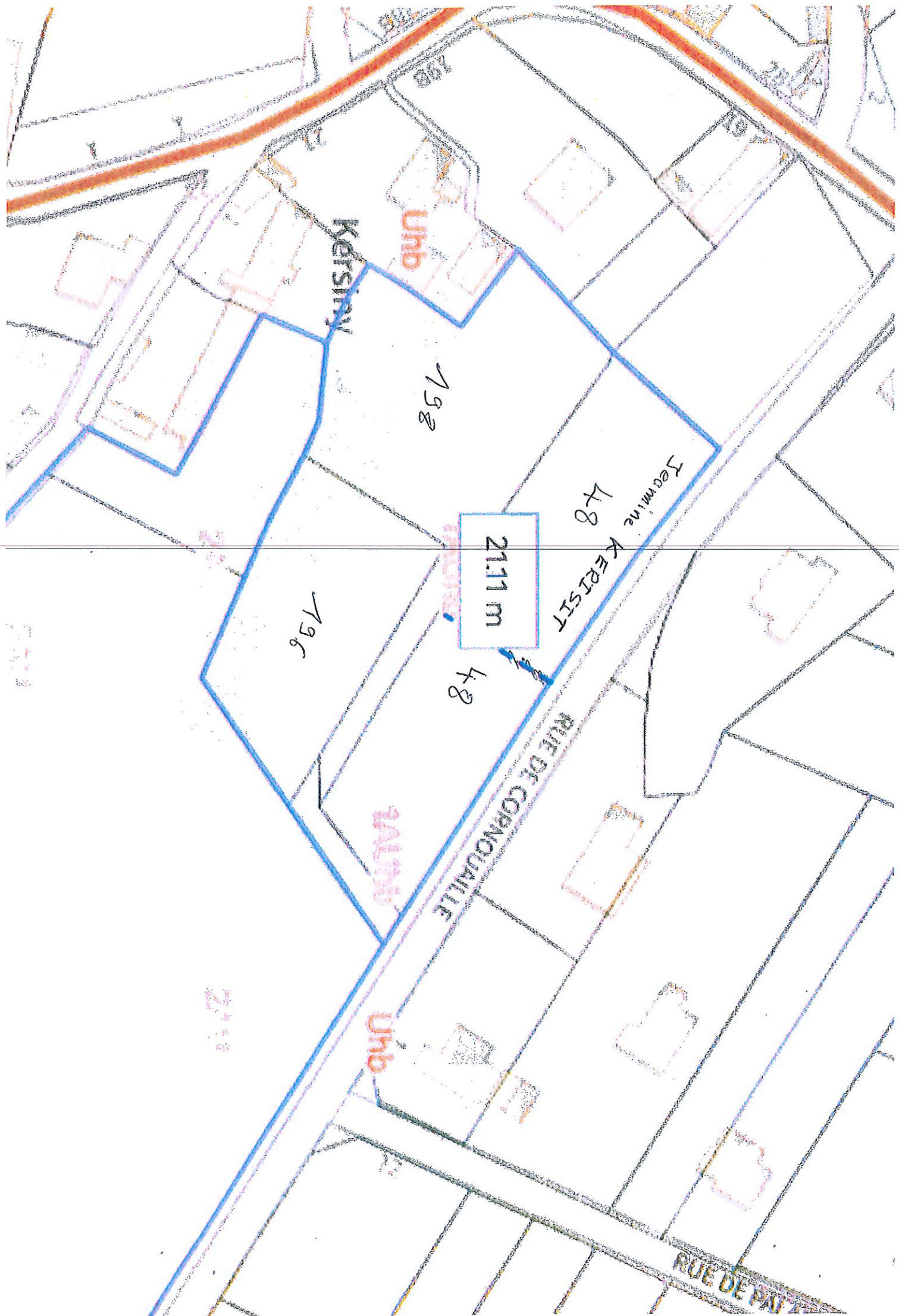
On observe par ailleurs que ces parcelles YN196 et 198 sont construites et ne figurent pas sur le plan d'urbanisme. On observe également que l'autre côté de la rue de Cornouaille est également construit (parcelles 202, 166, 167, 220).

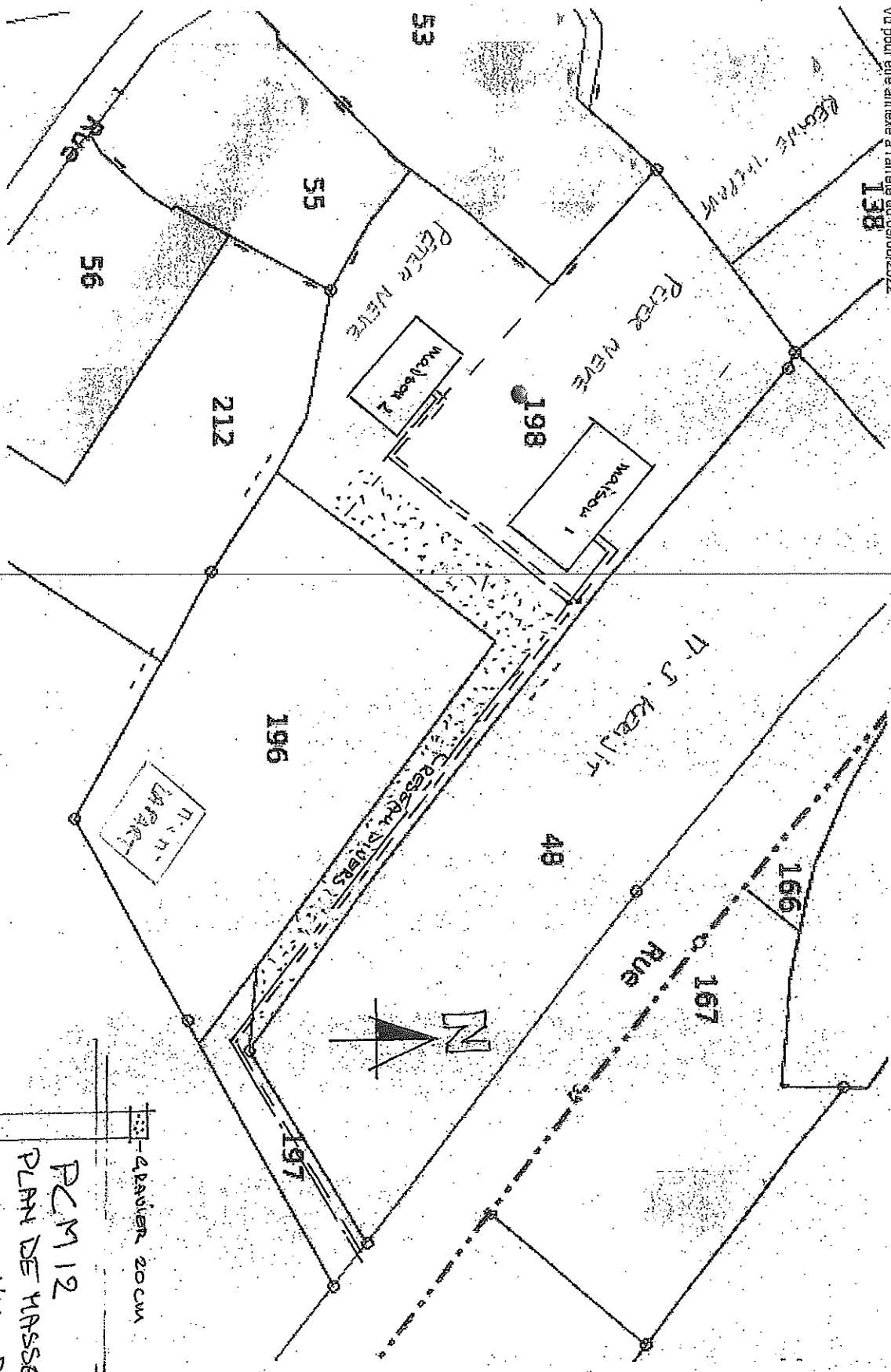
Au vu de l'ensemble de ces éléments il nous apparaît surprenant qu'un îlot de parcelles au milieu d'un ensemble déjà urbanisé puisse passer en zone N.

Nous restons à votre disposition pour toute demande d'éléments complémentaires.

Vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ma demande.

Contacts : Merrien Georges (époux d'Yveline Kerisit) 0632018063
Kerisit Bruno (petit fils de M^{me} Kerisit) 0623052164





PC M12
PLAN DE MASSE
PARCELLES YH 198
01-07-2022